



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26032448

Original déposé le

23 FEV. 2026

au greffe du tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

N° d'entreprise : **0675 597 179**

Nom

(en entier) :

Collège Intermutualiste Wallon

(en abrégé) :

CIW

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Chausée de Waterloo 182, 5002 Namur (SS)**

Objet de l'acte : Démission/admission

2.ADMISSIONS ET DÉMISSIONS DE MEMBRES

Démission : Christine Fraipont représentant la Caisse des Soins de Santé HR Rail

Admission : Nicoletta Spinozza, fonctionnaire dirigeant adjoint et conseiller financier de la Caisse des Soins de Santé HR Rail

La démission de Madame Fraipont et l'admission de Madame Spinozza sont approuvées à l'unanimité.

Madame Delincé procédera à la publication au Moniteur Belge et à la modification du registre UBO.
(...)

Pour extrait conforme,
Namur, le 10 janvier 2026,

La présidente,

Valérie Delincé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).